

Serpol et Vicat s'associent pour dépolluer les terres

Lea Delpont

Serpol et Vicat investissent 1,3 million dans Terenvie, une coentreprise de valorisation de terres polluées près de Lyon. Elle occupera 3,2 hectares mitoyens de la raffinerie de Feyzin.

Les travaux de terrassement produisent chaque année 5 millions de tonnes de terres polluées par des hydrocarbures, sur les sites d'anciennes stations-service, dépôts pétroliers ou lieux d'accidents et de fuites. En coentreprise avec Vicat, cimentier depuis 1817, Serpol annonce la création d'une plate-forme de valorisation pour fournir au groupe des terres nettoyées, riches en matière minérale. Cette source de silice ou d'argile peut être utilisée « en remplacement partiel (5 %) de matériaux de carrière, afin d'économiser les ressources naturelles, sans impacter la qualité du ciment, parfaitement normé », précise Stéphane Rutkowski, manager chez Vicat.

Phytoremédiation

Serpol, spécialisé dans la dépollution, est une filiale de l'[entreprise familiale](#) Serfim, qui réalise 300 millions d'euros de [chiffre d'affaires](#) dans diverses branches des travaux publics. Terenvie, investissement commun de 1,3 million d'euros, mettra en oeuvre une technique de phytoremédiation développée par Serpol depuis dix ans.

Elle utilise le système racinaire des plantes pour décompacter les sols et favoriser, au contact des rhizomes, le développement de bactéries capables de dégrader les hydrocarbures. « *Les terres excavées seront transportées jusqu'à la plate-forme, où elles seront disposées en couche de 1 mètre d'épaisseur et ensemencées* », explique Vincent Desroches, son directeur. D'ici à la fin de l'année, Terenvie occupera un vaste terrain de 3,2 hectares mitoyen de la raffinerie de Feyzin, loué pour vingt ans par la Métropole de Lyon.

Filière à valeur ajoutée

La plate-forme a l'ambition de traiter 60.000 tonnes de terre par an, de provenance locale. C'est la cimenterie Vicat de Montalieu, en Isère, qui mettra en oeuvre cette matière première dans une nouvelle marque, Vicat Eco-Valorisation. Le BTP fait face à une obligation de valoriser 70 % de ses déchets d'ici à 2020. Quand l'essentiel des terres dépolluées est réutilisé comme matériaux de remblai, les deux partenaires ouvrent une filière à valeur ajoutée : « *On crée un produit à partir d'un déchet* », explique Vincent Desroches. Serpol étudie d'autres pistes, comme la fertilisation de ces terres inertes pour l'agriculture.

Léa Delpont

Correspondante à Lyon